

## A propos du modèle des « Trois âges de l'émigration algérienne en France »

Françoise LORCERIE <sup>(1)</sup>

Je me propose de revenir ici sur l'enchaînement des générations migratoires, que formalise Sayad dans son célèbre article « Les trois âges de l'émigration algérienne en France » (1977)<sup>1</sup>. Je chercherai à en montrer à la fois l'intérêt et la relativité, – l'une étant à vrai dire la condition de l'autre en sciences sociales. Un modèle universel n'aurait guère de capacité explicative.

Sayad est rapide lorsqu'il traite du *premier âge* de l'émigration, et rapide aussi lorsqu'il traite du *troisième*. C'est le *deuxième âge* qu'il s'attache plus particulièrement à penser. Cet *âge de l'émigration* correspond à ce que les démographes de l'immigration et à leur suite les sociologues de l'immigration traitent comme la « première génération » de l'immigration. Elle rassemble des individus qui sont des « émigrés » vus depuis l'Algérie, et des « immigrés » vus depuis la France, au sens que la démographie donne à ce terme, c'est-à-dire qu'ils sont venus en France adultes pour travailler et s'y sont installés. Eux-mêmes se désignent comme « migris », d'un terme qui neutralise la différence entre « immigrés » et « émigrés ». La notion de « première génération » de l'immigration renvoie au fait qu'ils ont des enfants en France, désignés comme « seconde génération » de l'immigration. La perspective n'est donc pas la même que celle de Sayad et c'est ce qui explique la différence dans le comptage<sup>2</sup>. Alors que Sayad inscrit le phénomène étudié dans l'espace migratoire algéro-français, en donnant la primauté à la société émettrice, la Kabylie et même le village kabyle, les sociologues de l'immigration pensent le même phénomène dans sa consistance française et ne prennent en compte la société émettrice qu'en tant que point de départ.

---

<sup>(1)</sup> Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman, 13094, Aix-en-Provence, France.

<sup>1</sup> Les grandes lignes de cette étude ont été présentées dans le cadre du cycle de lectures sur Sayad organisé par l'ISCRA à Montpellier en 2011-2012. Je remercie Suzana Dukic, responsable de ce cycle, de m'avoir donné l'occasion de mettre en discussion mes remarques dans ce cadre chaleureux.

<sup>2</sup> Pour faciliter la lecture, on écrira en italiques les âges sayadiens et entre guillemets les générations de la sociologie de l'immigration. Un tableau synoptique figure en annexe.

Si l'on cherche à prendre des repères historiques, de sorte à saisir le contexte social des faits évoqués, on voit par les textes de Sayad que les émigrés de son *deuxième âge* sont nés dans les années 1920-30, ils sont venus en France après la seconde guerre mondiale, période du grand flux migratoire algérien suivi de regroupements familiaux. Ils avaient une soixantaine d'années quand Sayad les a interviewés. Ils étaient alors en invalidité ou en retraite. Ils espéraient rentrer en Algérie mais ils avaient fait souche en France et voyaient douloureusement leurs enfants et même leur épouse échapper à l'emprise des règles auxquelles eux-mêmes tenaient toujours beaucoup. C'est un thème majeur des entretiens de Sayad, qui porte sur eux un regard empathique. Il est le sociologue par excellence de ces émigrés là, c'est pour eux qu'il forge l'expression composée « émigrés-immigrés » et le concept de « double absence ». Aussi bien a-t-il presque leur âge et sa trajectoire ressemble à la leur : il est venu en France pour travailler, il y a finalement fait sa vie, sans jamais oublier le pays.

On passera en revue ci-dessous chacun des trois *âges de l'émigration* selon Sayad, en commençant par le *second*, cœur de son modèle. On verra ensuite comment s'articulent par rapport à celui-ci le *premier* et le *troisième âge*. Le *troisième âge* est d'ailleurs traité d'une façon singulière dans l'œuvre, puisque lorsque Sayad le met en scène ailleurs à travers des individus, et il montre alors autre chose que ce que dit son modèle. Les faits qu'il rapporte suggèrent l'intérêt d'une sociologie du genre et d'une sociologie des relations ethniques mais lui-même n'inclut ni l'une ni l'autre dans son modèle. On reviendra en conclusion sur la question de l'historicité des processus migratoires.

## **Le deuxième âge de l'émigration algérienne en France**

Sayad pense le temps des processus migratoires par rapport à la façon dont la société émettrice, pour lui la Kabylie, « génère » les émigrés, ce qu'il dénomme d'un calembour le « mode de génération des générations d'immigrés » (1994b) ; et en second lieu par rapport à leur mode d'accueil dans la société d'arrivée. C'est ce rapport bilatéral qu'exprime son concept d'« émigration-immigration ». C'est une différence majeure par rapport à la théorie du « cycle des relations ethniques » développée par l'École de Chicago dans les années trente, qui ne prend en charge que les dynamiques sociales produites par l'interaction des immigrants avec la société d'accueil. Ce sont les modalités évolutives de ces dynamiques (conflit, compétition, assimilation) qui constituent les phases du cycle, dans cette approche (Chapoulie, 1999).

Pour Sayad, l'émigré-immigré entretient des attaches de nature physique, morale, émotionnelle avec deux espaces sociaux disjoints. Mais il s'agit d'attaches paradoxales, car il est en réalité doublement absent. Il n'est plus dans sa société, et son absence est cruellement ressentie par ses parents vieillissants, qui auraient besoin de sa force, et à défaut comptent sur ses remises d'argent,

« L'immigré de la seconde phase, soucieux seulement de pourvoir aux dépenses courantes – les siennes propres en France et celles de la famille laissée au pays –, se voue à n'apporter à cette dernière qu'une simple assistance alimentaire » (Sayad, 1977, p. 73) ;

et il n'est pas membre de la société dans laquelle il vit, il n'en est pas citoyen, et en outre il ne l'aime pas plus qu'il ne s'y sent aimé, – Sayad évoque ailleurs le rapport postcolonial notamment dans ses effets sur la « naturalisation » (par ex., Sayad, 1993c). Dans la société où il vit avec sa famille, l'immigré n'est reconnu que comme travailleur. Lorsqu'il va ailleurs que dans les espaces dédiés au travail, il fait l'expérience du racisme, et lorsqu'il perd son travail ou qu'il est à la retraite, il perd sa seule raison d'être là et on le lui fait sentir. Sa vie est dès lors sous le signe de « la malédiction », pour reprendre le titre que Sayad donne à l'entretien qu'il a réalisé avec un vieil immigré dénommé Abbas, pour le livre collectif *La Misère du Monde* (Bourdieu, 1993). Abbas est venu en France en 1951 à l'âge de 21 ans, il est âgé de 60 ans et en retraite lors de l'entretien. La malédiction et la honte :

« L'immigré, c'est la honte deux fois, dit Abbas : la honte d'être ici... tu es de trop ici... être un immigré... Et la honte d'avoir émigré ». (Malédiction, p. 1287)

Son cas fait écho à celui de Si Ahmed, le père de la jeune Zahoua à laquelle Sayad laisse longuement la parole dans son grand article « Les enfants illégitimes » (1979). Mais on voit bien à travers ces deux entretiens que, plus que le racisme et la ségrégation, plus que les rapports difficiles avec les parents restés au village, c'est le rapport aux enfants qui fait la « misère » de ces hommes. Ils ne se reconnaissent pas en eux, comme le souligne Sayad à travers le titre qu'il donne à son entretien avec Zahoua, dans lequel il la pousse à parler de sa famille.

(Zahoua parlant de son père) : « Ce ne sont pas ses enfants qui donnent... qui vont donner du sens à sa vie ! [...] Car, qu'on le veuille ou non, c'est nous qui sommes au centre de tous... de toutes leurs contradictions » (Enfants illégitimes, p 75)

Abbas dit son désarroi : « Est-ce qu'on a vraiment voulu ça ? que nous passions la vie entière en France, sans nous rendre compte que nous

remplissions la France de nos enfants, alors que nous croyions avoir nos enfants pour nous ! Personne ne pouvait penser cela. Et pourtant c'est ce qui s'est fait » (Malédiction, p. 1283)

La malédiction, dès lors, c'est la perte de contrôle sur tout ce qui donne sens à la vie quand on est privé de son pays et privé de sa dignité : la perte du lien naturel avec les enfants, les garçons comme les filles, et même les épouses, que les filles finissent par dévoyer une fois passé le temps des conflits aigus. Ne vont-elles pas au cinéma, ou dormir chez leurs filles qui ont pris des appartements en ville, elles parlent même français à la maison, et ce sont elles qui vont prendre la nationalité française. Pour les hommes, ils font à travers ces changements l'expérience d'une impuissance élevée au tragique. Zahoua, encore une fois, l'exprime remarquablement :

(Elle réfléchit sur le silence dans lequel se mure son père à la maison) : Ce n'est pas de la démission, il n'a pas abdicqué, c'est un sentiment d'impuissance. « C'est comme celui qui sait qu'il est attaqué de partout, il est assiégé, l'ennemi est là, tout autour de lui, mais un ennemi qu'on ne voit pas, des ombres, un ennemi impersonnel, ce n'est pas son fils, son gendre, sa fille ou tel autre mon père est trop intelligent pour ça, il ne se trompe pas d'ennemi [...] C'est le brouillard total.

Il ne se prononce sur rien, pourquoi ? Parce qu'au fond de lui-même, les jeux sont faits, la cause est entendue. Ce qu'il a de mieux à faire : se taire, faire semblant de n'être pas concerné. [...] Se taire quand tout le reste parle pour lui, il parle par son silence. C'est autrement plus pénible que le baratin habituel sur le 'déracinement' » (Enfants illégitimes, p. 74).

Pour modéliser le changement qu'il perçoit, Sayad forge la théorie des « trois âges de l'émigration ». Il y a eu un avant par rapport à ce temps où l'immigré subit une condition d'exilé privé de son projet, et on peut entrevoir un après.

### **Avant : Le premier âge de l'émigration algérienne**

Sayad ne donne pas de bornes historiques à son *premier âge de l'émigration algérienne* en France, il donne seulement un repère macro-sociologique : la société villageoise que quittaient ceux qui émigraient était pauvre, mais pas déstructurée. Elle n'était pas marquée par cette « dépaysanisation » que la guerre de libération a violemment accélérée. Elle avait une existence communautaire et était capable d'organiser et de gérer la migration de ses membres. L'émigré non seulement restait membre de sa communauté d'origine, son village, mais il était missionné par elle, il recevait la responsabilité de partir gagner de l'argent, et

revenait dès que possible. Il reprenait sa place dans une société où il avait conservé son statut.

« Paysan mandaté pour l'émigration, paysan qui s'efforce de traverser l'épreuve de l'émigration sans se renier comme paysan, l'émigré réintégrait, plus paysan que jamais, sa communauté et sa condition d'origine. » (Trois âges, p. 64)

L'individu était envoyé en France par une décision collective du village, il avait été choisi pour cette mission, il restait absent un minimum de temps, faisant des séjours discontinus aussi brefs que possible, gardant pleine fidélité au village.

Que dire de cet *âge* ? L'usage du passé souligne qu'il correspond pour Sayad à une époque révolue. Cependant, il est peu documenté d'un point de vue empirique. Sayad mentionne certes assez longuement les propos de « SB », et suggère que les rencontres avec lui ont lieu au village ou en tout cas en Algérie, mais sans préciser les conditions des entretiens, ni l'âge et le statut de son interlocuteur dans la société algérienne. Il faut remarquer aussi que cet *âge* est peu vérifié historiquement. On sait que l'immigration algérienne en France est dès l'entre-deux guerres beaucoup plus diversifiée socialement que ne le dit le modèle sayadien. Il y avait un « village kabyle » qui se perpétuait à Marseille dès les années vingt. L'Etoile Nord-africaine a trouvé son vivier dans une immigration algérienne ouvrière en partie stabilisée dans les années trente. En réalité, le premier *âge* du modèle sayadien n'est pas caractéristique d'une *période* historique de l'émigration algérienne en France. On peut le prendre comme un modèle hypothétique, comme le fut d'ailleurs aussi le modèle du cycle des relations ethniques chez Park, dont l'inexactitude empirique a souvent été relevée (Chapoulie, 1999). Ce *premier âge* représente un temps logique en quelque sorte, le temps d'avant, celui où l'émigration n'était pas encore une « quasi-professionnalisation de l'état d'émigré » (Sayad, 1977, p. 91), où elle n'était pas la « désertion », la « trahison », à quoi elle « équivalait objectivement » lorsque Sayad fait ses entretiens en France (Sayad, 1993c, p. 29). Cet *âge* figure le temps originel du phénomène migratoire : « L'immigration dans... est d'abord essentiellement une émigration vers... », souligne Sayad (Sayad, 1973).

### **Le troisième âge de l'émigration : une « colonie » algérienne en France ?**

Le troisième âge est dans le modèle de Sayad la variante ultime du phénomène migratoire conçu comme émigration-immigration. Sayad ne le décrit pas longuement dans son article de 1977, et il n'y reviendra plus

par la suite. Mais ce qu'il en dit est étonnant. Sa thèse s'appuie principalement sur une lecture des statistiques matrimoniales de l'INSEE, mises en contexte à l'aide d'observations générales. Or cette lecture fait fi des informations extrêmement détaillées qu'il recueille par ailleurs notamment de la bouche de filles algériennes immigrées, elle peut même sembler contradictoire. Elle va se trouver rapidement invalidée par le cours des choses.

La thèse de Sayad dans « Les Trois âges » est que les « sortes de petites sociétés de compatriotes » formées en France dès le *premier âge* de l'émigration, et qui ont toujours assuré à la fois le contrôle social interne des émigrés et leur solidarité entre eux et avec le pays d'origine, ces petites sociétés connaissent dans les années 1960-1970 une mutation morphologique du fait de l'immigration des familles. « L'émigration algérienne a cessé d'être une émigration 'de travail', masculine et adulte » (1977, p. 96). Le nombre de femmes et d'enfants a crû peu à peu, en sorte que la communauté peut désormais se reproduire de façon pratiquement autonome par rapport à la société d'origine, tout en étant autonome également par rapport à la société française. A peu près complète au point de vue fonctionnel – elle a désormais, note Sayad, ses cadres et ses notables, ses intermédiaires vers la société française, ses commerçants, ses hommes de religion, etc. –, elle entretient aussi un « véritable marché matrimonial qui atteste bien la relative autonomie qu'elle acquiert par rapport à la société française » (1977, p. 97). Les Algériens et Algériennes émigré(e)s peuvent trouver en France leurs partenaires qu'ils soient algérien(ne)s, ou « français et françaises musulman(e)s d'Algérie »<sup>3</sup>. « Il n'est plus nécessaire de retourner au pays pour pouvoir se marier » (1977, p. 98). Pour Sayad, les chiffres confirment la cohésion de la communauté algérienne. En 1973, 52,7 % des Algériens et 15 % des Algériennes ont épousé des Français ; parmi les Français musulmans d'Algérie, ce sont 57,4 % des hommes et 32 % des femmes qui ont épousé des Français. Par conséquent, si la mixité est plus élevée dans la population d'origine algérienne qui a pris la nationalité française, « l'écart [entre les taux de mixité des Algériens et des Français d'origine algérienne] est beaucoup moins grand chez les hommes [que chez les femmes] », commente Sayad (p. 98, note 25). Le fait que la composition sociale de la population algérienne soit de plus en plus différenciée, tant par les nouvelles émigrations que par la mobilité interne, ne modifie pas l'analyse : « La diversification de la composition

---

<sup>3</sup> Ces catégories ethno-religieuses sont à l'époque utilisées par l'INSEE. Elles reflètent l'usage de la dernière période coloniale et la situation résultant des accords d'Evian avant que la loi du 9 janvier 1973 y mette fin (Weil, 2002).

sociale de la colonie algérienne en France [...] apparaît comme le processus selon lequel celle-ci élabore sa hiérarchie interne et travaille à sa propre stratification ». Ce sont les dernières lignes du texte. Sayad y réaffirme que la communauté algérienne est un acteur social pérenne en immigration.

Le raisonnement est inattendu. En premier lieu, le taux de mixité matrimoniale des hommes algériens apparaît élevé, dès 1973, en comparaison d'autres flux migratoires et d'autres pays. Et celui des femmes également, tout inférieur qu'il soit, si l'on prend en compte les interdits musulmans. Ces chiffres donnent plutôt le signe d'une dispersion communautaire rapide que l'inverse. Lorsqu'ils seront publiquement établis dans le cadre de l'enquête INED/INSEE « Mobilité géographique et insertion sociale », passée en 1992, ces taux de mixité dans la population algérienne immigrée serviront d'ailleurs à argumenter la bonne santé du « modèle français d'assimilation » des immigrés (Tribalat, 1995). Cette conclusion est hasardeuse, bien évidemment, mais tout autant, voire plus encore, celle de Sayad.

Les données empiriques recueillies par Sayad lui-même démentent son argument de 1977. Elles révèlent la puissance des processus d'individualisation au sein de la population algérienne immigrée, et le caractère inéluctable de la dispersion communautaire. Zahoua explique comment elle déteste le contrôle qu'exercent sur elle les voisins algériens de ses parents, elle n'a eu de cesse que de les fuir. Son entretien, comme celui de Farida, montrent la violence des conflits familiaux à propos du grignotage de libertés auquel se livrent les filles, et les changements normatifs rapides dans les familles, par contamination au sein des fratries nombreuses. La fille aînée « essuie les plâtres », c'est sur elle que pèsent le plus durement les contraintes. Les filles peuvent aller jusqu'au bord du suicide pour s'y soustraire, à l'instar de la Farida du texte « L'émancipation » dans *La Misère du Monde* (Sayad, 1993b)<sup>4</sup>. Les garçons jouent leur rôle dans ce changement en passant, sans éclats, du côté des filles. Ainsi dans la famille de Farida, dont le père était particulièrement strict sur les règles de conduite. Farida a tenu tête, se retirant dans sa chambre pendant des jours sans manger ni parler. Ses frères et sœurs l'appelaient « la panthère ». Pour autant, elle dit :

---

<sup>4</sup> Farida, pourrait être la fille d'Abbas, dont l'entretien figure dans *La Misère du Monde*, sous le titre « La malédiction ». Elle est née en Algérie en 1955 et venue toute petite en France (elle a eu le temps de faire trois ans d'école maternelle). Elle est âgée de 35 ans lors de l'interview et est restée célibataire.

« [Mes frères] je leur dois une fière chandelle. [...] Ce qui a peut-être le plus ébranlé mes parents, c'est quand ils se sont rendu compte que même les garçons, leurs fils, ne les ont pas suivis, ne partageaient pas leur point de vue. [...] Ma mère a toujours été étonnée de la liberté qu'il y a entre nous, mes frères et moi. [...] Sans prendre parti pour moi, ils étaient naturellement de mon côté. [...] D'une certaine façon, nous étions complices. [Les parents] s'attendaient à ce qu'ils jouent aux redresseurs [par rapport aux filles] ». (Emancipation, p. 1337)

Avec le temps, en voyant la souffrance de la fille et son départ du domicile familial, négocié ou non, la mère finit par prendre le parti des filles, le père est isolé. On ne parle plus arabe en famille, et cela se fait « tout naturellement ».

« Il a fallu que tous les enfants soient grands pour qu'on parle entre nous, tout naturellement, le français et rien qu'en français [à la maison]. Maintenant tout le monde trouve cela normal. Même ma mère parle maintenant en français, sans accent, mieux que mon père ». (Emancipation, p. 1336)

Zahoua, qui a si bien compris la tragédie que vit son père (*supra*), explique sa stratégie propre pour conquérir des espaces de liberté sans aller à l'affrontement :

« C'est en naviguant, en jouant entre la menace et l'obéissance, la résistance et la docilité. Un peu de soumission, ne pas trop faire de vagues, surtout pour pas grand-chose, un peu de chantage – comme pour ma chambre à Paris ; un peu de concessions qu'il faut faire [...] ; un peu de plaisir à faire aux parents, – c'est très facile ça. On avance comme ça. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que chaque étape, c'est quelque chose de gagné. C'est irréversible ». (Enfants illégitimes, p. 72)

Les liens avec le pays d'origine des parents sont distendus. Le point de vue des enfants est symétrique de celui de leurs parents : les jeunes voient le pays d'origine depuis la France. C'est en France qu'ils prennent leurs normes, qu'ils ont leurs repères, qu'ils trouvent leurs soutiens en cas de conflit : comme l'assistante sociale qui a aidé Farida à s'autonomiser.

« Une fois que tu as compris leurs contradictions, tu peux jouer avec comme tu veux. Tu peux t'arranger la situation à ta guise. Il suffit de peu pour ça. Comme par exemple d'aller en Algérie, de parler arabe à la maison au lieu de toujours en français ». (Enfants illégitimes, p. 77)

La perspective du retour, si vive dans l'expérience de la *ghorba*, est récusee. S'ils sont conscients de leur statut minoritaire dans la société française, ils s'y résignent comme à un moindre mal, non sans humour parfois. Voici Zahoua encore :

« Si vraiment ils rentrent, ça s'achemine tout doucement vers ça : chacun à sa place. Ils feront leurs bagages, on les accompagnera à Orly... ou- peut-être – si ça se fait pendant les vacances – jusqu'en Algérie. Mais pour le reste, nous restons des émigrés : eux là-bas, nous ici. » (Enfants illégitimes, p. 125)

Il y a des exceptions, certains individus semblent mieux correspondre au modèle sayadien de la « colonie algérienne ». Parmi les cas évoqués par Sayad, ce sont des garçons. Les frères aînés de Zahoua ont l'intention de revenir s'installer en Algérie. Un autre cas est décrit par Stéphane Beaud dans son livre sur le football, dont un chapitre traite des « trois âges du football algérien en France » (Beaud, Guimard, 2011)<sup>5</sup>. Il s'agit de Mustapha Dahleb, né en 1952 en Algérie et venu en France en 1955, soit un profil biographique analogue à ceux de Farida ou de Zahoua, toutes deux nées en Algérie respectivement en 1955 et 1954 et venues très jeunes. Dahleb, joueur très doué, commença sa carrière dans son club en France, avant d'endosser le maillot de l'équipe nationale algérienne. Les joueurs d'origine algérienne des générations suivantes – tels Zinedine Zidane ou Karim Benzéma – ne feront pas ce choix, la question ne se posera même pas.

Zahoua ou Farida connaissent bien les normes algériennes, telles que les parents les vivent, elles connaissent aussi l'Algérie. Zahoua y est même allée seule à plusieurs reprises, elle a participé à des campagnes de volontariat organisées par les étudiants de l'Amicale des Algériens en Europe. Mais ce qui caractérise leur lien moral à l'Algérie est la distance émotionnelle. Elles ont incorporé deux systèmes normatifs qui s'ignorent, voire qui sont sur certains points antagonistes : celui de la société où elles vivent, de l'école, de leurs camarades, la langue française, les valeurs publiques françaises ; et celui de leurs parents, qui restreint les libertés des filles, et attend d'elles du respect, de la modestie, des services, etc. De cette expérience intime de systèmes normatifs distincts et partiellement contradictoires, elles tirent un très fort individualisme moral, d'une part, et d'autre part une capacité réflexive singulière, qui donne une richesse sociologique à leurs entretiens. Cette capacité d'auto-analyse retient l'attention de Sayad lorsqu'il commente l'entretien qu'il a effectué avec Zahoua dans « Les enfants illégitimes ». Mais le caractère

---

<sup>5</sup> Les « âges » footballistiques de Beaud et Guimard sont décalés par rapport à ceux de Sayad, et le cas de Dahleb exposé par les auteurs au titre du *premier âge* des footballeurs algériens en France correspond au *troisième âge* selon Sayad. Les « âges » footballistiques ultérieurs, illustrés respectivement par Z. Zidane et K. Benzéma, sont en dehors du champ du modèle sayadien. Voir en annexe, tableau 2.

inédit de l'activité sociale que déploient Zahoua, Farida, et leurs mères ne suscite pas d'élaboration théorique de sa part.

### La solitude épistémologique de Sayad

De fait, à propos du *troisième âge* selon Sayad, qui correspond en partie (mais en partie seulement) à ce que les sociologues de l'immigration désignent comme la « seconde génération » de l'immigration, – ou dans les cas évoqués ici la génération 1,5 –, les approches respectives de Sayad et des autres sociologues du fait migratoire divergent<sup>6</sup>. L'intérêt de Sayad est demeuré fixé sur les pères jusqu'à son décès prématuré, en 1998, même lorsqu'il écoutait les filles (c'est flagrant dans « Les Enfants illégitimes »). Certes il constate un changement considérable dans la division sexuée des rôles, c'est le temps des « femmes-hommes » écrit-il (1993c, p. 30), mais il ne s'y arrête pas. Parallèlement une sociologie « de l'intégration » au sens large prend son essor en France comme ailleurs en Europe. Rappelons qu'en France, les marches des jeunes issus de l'immigration maghrébine (principalement algérienne) réclamant égalité et respect, dites « Marches des Beurs », datent de 1983 et 1984. Elles ont révélé au grand jour un phénomène qui n'avait pas été décrit jusque là : ces jeunes restaient majoritairement identifiés de l'extérieur par leur origine alors que leur demande s'énonçait avant tout comme une demande d'égalité et de participation.

Sayad ne semble pas s'être directement intéressé à ces développements de l'histoire et de la sociologie de l'émigration algérienne en France. Dans *La Misère du Monde* publié en 1993, la problématique de l'intégration des membres de la « deuxième génération » est représentée notamment dans le fameux chapitre « Les exclus de l'intérieur », rédigé par P. Bourdieu et P. Champagne, qui lancent une nouvelle figure sociale. Ces « jeunes » (qui vont finir par vieillir : Simon, 2000) se vivent comme des membres de la société où ils ont grandi, après leurs parents. Ils forment des ensembles d'individus que leur expérience du racisme peut rassembler en communautés solidaires, mais ce n'est pas leur origine qui explique leur activité sociale, la plupart du temps. C'est beaucoup plus clairement une configuration sociale de type « installés-*outsiders* » que leur présence fait émerger (Elias,

---

<sup>6</sup> Rappelons que les *âges* sayadiens se définissent par les modalités du rapport de l'émigré au pays et/ou à la communauté ; tandis que les « générations » migratoires se définissent par le lieu de naissance et la nationalité à la naissance d'*ego* ou de ses ascendants. La démographie compte comme « génération 1,5 » les individus nés étrangers à l'étranger et venus en France en-dessous de l'âge de 10 ans. C'est le cas de Zahoua, Farida ou le footballeur Dahleb, nés en Algérie et venus très jeunes en France.

Scotson, 1997). Cette situation a orienté dans les années 1990 la sociologie de « l'intégration » vers une sociologie des relations ethniques, travaillant avec des concepts comme minorisation/ minorité/ minoritaire/ majoritaire, ethnicisation, discrimination, etc. Sayad ne méconnaît pas le paradigme des relations ethniques (Sayad, 1987 ; Sayad, 1994a), il parle lors d'une conférence en Italie en 1992 d'une « inexorable évolution vers une immigration de peuplement ». Mais il évite de caractériser cette réalité. Il privilégie une approche macro-sociologique, par les rapports de force entre pays d'origine et pays d'accueil. Et il demeure attaché aux immigrés du *deuxième âge*, comme le montre son dernier texte publié, « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré » (Sayad, 1998). Le contexte géo-politique a radicalement changé, cependant, on n'est plus dans un contexte qui a généré le *deuxième âge*. Les accords de Schengen (1985) ainsi que les situations internes produisent à partir du milieu des années 1980 une énorme pression au départ depuis l'Algérie, notamment en milieu urbain, et elles créent pour les immigrés d'origine algérienne en France un avantage structurel dans le rapport avec la société d'origine<sup>7</sup>. En parallèle, une nouvelle sociologie de l'émigration prend son essor en Algérie, interpellée par les nouveaux modes de départ, de circulation et de lien pratiqués par les migrants depuis la fermeture des frontières européennes aux migrations venues du sud.

## **Conclusion**

Le modèle des « Trois âges de l'émigration algérienne en France » repose sur un principe de bon sens auquel Sayad confère une valeur sociologique : l'immigration est d'abord émigration. Il rejette l'unilatéralisme qui consiste à ne considérer l'immigré qu'en tant qu'acteur social de la société où il vit et travaille, et affirme le primat de la société d'origine sur la condition des immigrés dans le pays d'accueil<sup>8</sup>. Par là, il marque sa rupture avec la sociologie de l'immigration dominante dans les pays occidentaux, qui est (ou était) influencée par la tradition américaine issue de l'Ecole de Chicago. La perspective de l'assimilation comme « destin » des immigrés (Todd, 1994) lui répugne également. Il reconnaît la puissance de la société dite d'accueil pour régir l'activité sociale des immigrés : pour lui, l'intégration est à l'œuvre

---

<sup>7</sup> Sur ce nouvel espace des mobilités méditerranéennes, on peut lire les études réunies dans Lorcerie, dir., 2010.

<sup>8</sup> Un jeune sociologue a dernièrement testé statistiquement l'intérêt de cette hypothèse pour expliquer les différences de réussite scolaire des jeunes descendants d'immigrés de différentes origines : voir Ichou, 2013.

indépendamment d'hypothétiques politiques d'intégration (Sayad, 1994a). Mais ce qui l'intéresse vraiment est ce qui, dans l'émigration algérienne en France, résiste à l'assimilation, quand bien même les individus détiennent la nationalité française, à savoir la « communauté » qui s'est formée en France et qui entretient le lien avec le pays. Elle se maintient, note-t-il, tout en subissant d'importantes transformations morphologiques. Ces intuitions anticipent sur la dénonciation du « nationalisme méthodologique » (Wimmer et Glick Schiller, 2002) et sur la sociologie des liens transnationaux (Portes, 1999 ; Schnapper, 2001) qui contribuent aujourd'hui à recadrer l'approche des phénomènes migratoires d'une façon générale.

Un autre apport du modèle sayadien des Trois âges et des travaux ultérieurs de l'auteur est de s'arrêter sur le *deuxième âge*, peu étudié dans la littérature sociologique. Cet âge est celui où l'émigré vit l'épreuve de la transformation d'une immigration de travail en immigration de peuplement. Sayad s'est fait le sociologue de cette condition. Il a cherché à saisir la souffrance du travailleur émigré-immigré vieillissant, cerné par les contradictions et réduit au silence au sein de sa famille en France. Ceux qui ne sont plus des envoyés du village appelés à y retourner dès que possible, comme au *premier âge* du modèle, ni des émigrés vivant aux marges de la société où ils travaillent, comme dans le roman *Les Boucs* de Driss Chraïbi (pour ne citer qu'un livre remarquable où littérature et sociologie se mêlent), mais qui sont désormais des émigrés-immigrés, obligés de prolonger leur séjour car ils ont en France leur famille, sont tombés dans le piège du « provisoire durable » et ne peuvent en sortir sans sacrifice. Sayad leur consacre des entretiens magnifiques.

La puissance empirique du modèle est moins nette en ce qui concerne le *premier âge*. Même en réduisant les faits à la Kabylie et à la période relativement stable d'avant la seconde guerre mondiale, le *premier âge* sayadien met en exergue ce qui semble bien n'être qu'une des variantes possibles des modes de déclenchement de la migration de l'Algérie vers la France. Il surgénéralise la capacité décisionnelle et normative du collectif villageois.

Quant au *troisième âge*, c'est l'âge de l'intégration. Sayad le laisse dans le vague, à la différence d'un chercheur comme Ahsène Zehraoui, qui centre ses premiers travaux sur la transformation au sein des familles (Zehraoui, 1994). C'est une limite importante du modèle sayadien, car si le *deuxième âge* dure logiquement le temps d'une vie de travailleur qui aspire au retour mais se retrouve coincé dans le pays de l'exil, le *troisième âge*, dure tant que la « diversité » est un problème public, tant que les enfants d'immigrés sont assignés à un statut minoritaire dans la société

où ils vivent. Nul n'en connaît le terme. De fait, quand Zahoua dit « nous restons des émigrés : eux là-bas, nous ici. », « émigré » désigne pour elle un statut social dans la société où elle vit, et accessoirement au pays d'origine aussi, – une condition minoritaire –, non plus un déplacement physique et une tension continue entre deux pays, comme ce que vit son père. D'un *âge* à l'autre<sup>9</sup> s'opère une mutation dans la signification sociale de l'immigration, pour les immigrés eux-mêmes, pour la société où ils vivent, et pour la société d'origine aussi (ce dernier point n'est qu'effleuré dans les travaux sur l'immigration). Jacques Berque, que Sayad connaissait bien, fin connaisseur de la société algérienne et de l'histoire coloniale, professeur au Collège de France, énonce cette mutation en ce qui concerne la France dès le début des années 1980. Il y a, dit-il, « de nouveaux minoritaires dans la cité européenne » (Berque, 1991). Leur présence constitue une nouvelle « dimension » de l'identité collective, ce qui devrait être reconnu politiquement : dans un rapport officiel pour le ministre de l'Éducation nationale, Berque préconise expressément de reconnaître « la dimension islamo-méditerranéenne de la France » (Berque, 1985). Proposition énigmatique dans une certaine mesure, mais qui rompt très clairement tant avec l'unitarisme jacobin qu'avec tout essentialisme communautaire.

Sayad, pourtant associé aux travaux de Berque, s'est tenu à l'écart de cette amorce de révision des paradigmes. Il parle de « communauté algérienne » en France sans autre précision. Bien qu'il ne pense certainement pas cette communauté comme une enclave dans la société française, il laisse entendre dans son modèle des Trois âges, contre toute évidence, qu'elle constitue un acteur collectif pérenne, naturellement algérien et doté d'une capacité d'action propre. Or les entretiens qu'il livre ailleurs dans ses travaux démentent cette hypothèse. Zahoua, Farida, leurs fratries, leurs mères, témoignent du fait que le *troisième âge* consiste en une décomposition/recomposition des liens communautaires. Ces liens cessent d'aller de soi. Ils sont désormais davantage des facultés offertes que des obligations respectées pour elles-mêmes. Les individus s'en saisissent ou non, les filles affirmant leur volonté plus tôt que les garçons comme on voit chez Sayad. Si bien qu'on trouve au sein des familles et des voisinages du lien communautaire sans communauté à proprement parler. Les individus réinterprètent leurs attaches ethniques, et les tendances à la dispersion communautaire s'affirment, quoique avec une intensité variable, comme

---

<sup>9</sup> Redisons ici, au risque de répéter, que l'*âge* sayadien n'est pas un temps historique, même s'il s'inscrit dans l'histoire des pays, mais une modalité de relation au pays d'origine et à la communauté des originaires du pays d'origine.

le montrent les pratiques de mixité matrimoniale (Safi, 2008 ; Collet Santelli, 2012). Un individualisme moral prévaut, nourri par la société majoritaire. Les relations au pays d'origine des parents en sont une illustration<sup>10</sup>. Elles se concrétisent au sein d'un espace diasporique où les acteurs sociaux évaluent et réévaluent en temps réel leurs contraintes, leurs chances et leurs ressources (Santelli, 1999). De ce fait, les conditions contextuelles (politiques, sociales, économiques) dans l'espace transnational et leur historicité propre sont déterminantes. Ainsi, l'acceptation *de facto* par les Etats des situations de double nationalité a-t-elle maximisé les « capacités » des Algéro-Français<sup>11</sup>, au moment où les accords de Schengen rendaient totalement asymétriques les conditions de mobilité entre le nord et le sud. Sayad – et c'est manifestement un choix de sa part – s'est détourné des problèmes théoriques soulevés par ces nouvelles réalités, tout en offrant au lecteur au moins deux entretiens d'une très grande richesse sur leurs commencements.

### Références bibliographiques

Arslan, L. (2010), *Enfants d'islam et de Marianne. Des banlieues à l'université*, Paris, PUF.

Beaud, S. et Guimard, P. (2011), *Traîtres à la nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du sud*, Paris, La Découverte.

Berque, J. (1985), *L'immigration à l'école de la République. Rapport au ministre de l'Éducation nationale*, Paris, La Documentation française.

Berque, J. (1991), *De nouveaux minoritaires dans la cité européenne. Rapport général pour la Conférence sur les aspects éducatifs et culturels des relations intercommunautaires*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

Bourdieu, P. (1993, dir.), *La Misère du Monde*, Paris, Seuil.

Bourdieu, P. et Sayad, A. (1964), *Le Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Editions de Minuit.

Chapoulie, J-M. (1999), « Robert Park, la tradition de Chicago et l'étude des relations entre les races », *Sociétés contemporaines*, n°33-34, p. 139-157.

Chraïbi, D. (1955), *Les Boucs*, Paris, Gallimard.

---

<sup>10</sup> Les formes de religiosité en sont une autre illustration, que les limites de cet article ne permettent pas de détailler : l'islam des jeunes ne s'analyse pas comme une transmission (Simon Tiberj, 2013 ; Arslan, 2010).

<sup>11</sup> Deux dates sont décisives à cet égard : 1973, pour la loi conférant la nationalité française à la naissance aux enfants d'Algériens nés en France après l'indépendance de l'Algérie s'ils sont nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1994 ; et 1984, pour le traité bilatéral sur l'acquittement des obligations militaires dans le pays de son choix lorsqu'on peut se prévaloir des deux nationalités (le service militaire obligatoire pour les garçons a été supprimé en France en 1997).

Collet, B. et Santelli, E. (2012), « De l'endogamie à l'homogamie socio-ethnique. Réinterprétations normatives et réalités conjugales des descendants d'immigrés d'origine maghrébine, turque et africains sahéliens », *Sociologie et Sociétés*, vol. XLIII, n° 2, p. 329-354.

Elias, N. et Scotson, J.L. (1997), *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard.

Ichou, M. (2013), « Différences d'origine et origine des différences: les résultats scolaires d'enfants émigrés/immigrés en France du début de l'école primaire à la fin du collège », *Revue française de sociologie*, n° 54-1, p. 5-52.

Lorcerie, F. (2010, dir.), *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, Paris, CNRS Editions.

Portes, A. (1999), « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°129, p. 15-25.

Safi, M. (2008), « Inter-mariage et intégration : les disparités des taux d'exogamie des immigrés en France », *Population*, vol. 63 n° 2, p. 267-298.

Santelli, E. (1999), « Les enfants d'immigrés algériens et leur pays d'origine. Modes de relations économiques et professionnelles », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n° 2, p. 141-166.

Sayad, A. (1973), « Une perspective nouvelle à prendre sur le phénomène migratoire : l'immigration dans... est d'abord essentiellement une émigration vers... », *Options méditerranéennes*, n° 22.

Sayad, A. (1977), « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, repris dans A. Sayad, *La Double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p. 53-98.

Sayad, A. (1979), « Les enfants illégitimes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 25, p. 61-81 et n° 26, p. 117-132.

Sayad, A. (1987), « De 'population d'immigrés' à 'minorités' », in *L'Éducation multiculturelle*, Paris, OCDE, p. 129-140.

Sayad, A. (1993a), « La malédiction », in P. Bourdieu, dir., *La Misère du Monde*, p. 1267-1300.

Sayad, A. (1993b), « L'émancipation », in P. Bourdieu, dir., *La Misère du Monde*, p. 1325-1338.

Sayad, A. (1993c), « Naturels et naturalisés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 99, p. 26-35.

Sayad, A. (1994a), « Qu'est-ce que l'intégration ? », *Hommes et Migrations*, n° 1182, p. 8-14.

Sayad, A. (1994b), « Le mode de génération des générations immigrées », *L'Homme et la Société*, n° 111-112, p. 155-174.

Sayad, A. (1998), « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré », *Migrations Société*, n° 57, p. 9-45.

Schnapper, D. (2001), « De l'Etat-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora », *Revue européenne des Migrations Internationales* vol. 17, n°2, p. 9-36.

Simon, P. (2000), « Les jeunes de l'immigration se cachent pour vieillir. Représentations sociales et catégories de l'action publique », *VEI Enjeux*, n° 121, p. 11-22.

Todd, E. (1994), *Le Destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil.

Tribalat, M. (1995), *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.

Weil, P. (2002), *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Grasset.

Wimmer, A. et Glick Schiller, N. (2002), "Methodological nationalism and the study of migration", *Archives européennes de sociologie* n°43-2, p. 217-240.

Zehraoui, A. (1994), *L'immigration, de l'homme seul à la famille*, Paris, L'Harmattan.

## Annexe

### (1) Essai de repérage des phases du modèle migratoire de Sayad

| Ages de l'émigration algérienne en France selon Sayad   | « Premier âge »  | « Deuxième âge »  | « Troisième âge »  |
|---|--|---|--|
| <b>Modalité de présence par rapport à la société algérienne</b>                                 | Mandatés par la communauté villageoise, ils reviennent dès que possible au village.<br>Les enfants sont au village | Émigrés en France, relation distendue au village où vit la famille<br>Enfants en France | « Sorte de colonie algérienne en France » ?<br><i>En réalité :</i><br>Distance vis-à-vis de l'Algérie et du village.<br>Décohabitation<br>Dispersion communautaire |
| <b>Génération de l'<u>immigré</u> en France, selon la catégorisation démographique en usage</b> | Immigrés   | Immigrés de première génération : G1  | Issus de l'immigration<br>Génération 1,5<br>Génération 2   |
| <b>Repérage historique</b>  | Nés en ?<br>(pas d'indication dans les textes de Sayad)  | Nés 1920-30<br>Partis dans les années 1950 (adultes)                                    | Nés 1950-60<br>Partis jeunes enfants   |
| <b>Relation à l'âge de Sayad</b>  | Génération d'avant   | Même génération   | Génération d'après   |
| <b>Cas étudiés ou mentionnés par Sayad</b>  | « SB »   | Si Ahmed (Sayad, 1979)<br>Abbas (Sayad, 1993a)  | Zahoua (Sayad, 1979)<br>Farida (Sayad, 1993b)  |

(2) *Essai de représentation du glissement des objets et des concepts dans le cas de la migration algéro-française*

| Périodes historiques (à titre indicatif)  | Années 1960-1980  | Années 1980   | Années 1990  | Années 2000   |
|---|---|---|--|---|
| « Ages » de l'émigration selon Sayad, 1977  | 2 <sup>ème</sup> âge  | 3 <sup>ème</sup> âge  | ---  | ---   |
| « Générations » de l'immigration (démographie)  | 1   | 1,5   | 2 et +   | 2 et +  |
| Concepts (Sayad, puis Sociologies des migrations et des relations ethniques, Sociologie du genre) | « émigration - immigration »  | Intégration Double appartenance Racisme   | Intégration Ethnicité/ Relations ethniques Racisme   | Discrimination ethno- raciale Islamophobie Sociologie de l'intersectionnalité (race, genre, classe) Liens transnationaux                  |
| Publicité des problèmes   | Travail Logement  | Violence des jeunes Assistance Assimilation Citoyenneté   | Violence des jeunes Exclusion Islam Terrorisme   | « Cités », banlieues Voile islamique Radicalisme islamique Islam/ laïcité Haragas, clandestins  |
| Exemples différenciant les « âges » : Sayad, 1979 et 1993 Beaud et Guimard, 2011                  | Si Ahmed Abbas Père du footballeur Z. Zidane nés en Algérie dans les années 1920-1930, venus en France à l'âge adulte | Zahoua Farida Footballeur M. Dahleb, nés en Algérie en 1954, 1955 et 1952 venus très jeunes en France | Footballeur Z. Zidane, né à Marseille en 1972, de père kabyle né en Algérie, et de mère d'origine kabyle née à Marseille | Footballeur K. Benzéma, né à Lyon en 1987, de deux parents d'origine algérienne nés en France (familles originaires de Kabylie et d'Oran) |